

**Procès-verbal de l'assemblée générale du
Club des Amis des Mayens de Conthey « Ino u maen »
du 2 novembre 2018, à 19h, à la salle Edelweiss à Erde**

Le Président, Charles-Albert Evéquoz, ouvre la séance.

Bonsoir,

Comme chaque année lors de l'ouverture de notre AG, je me fais le porte-parole du comité pour vous dire notre plaisir de vous rencontrer si nombreux.

Après le dernier hiver quelque peu tumultueux que nous avons vécu, ce plaisir en est décuplé.

C'est lorsque les temps sont plus difficiles qu'il est important de se retrouver, important de sentir que l'on appartient à une communauté.

Quelques fermetures de routes, quelques jours d'évacuation sont somme toute peu de chose en comparaison des catastrophes naturelles, de plus en plus fréquentes, qui impactent la vie de notre planète.

Toutefois, cet hiver, j'ai rencontré des membres inquiets, des membres affectés, des membres désorientés.

Des membres qui ne comprenaient pas, et n'acceptaient pas, que nos autorités nous disent vouloir faire des mayens de Conthey une zone de loisir estivale.

Certains d'entre nous ont passé un très mauvais hiver, sentant planer au-dessus d'eux une volonté de fermer cette région que nous apprécions tous et dans laquelle nous vivons, depuis plusieurs décennies pour certains, ou passons régulièrement nos week-ends et nos vacances d'hiver pour d'autres.

Conscient que la commune était elle aussi confrontée à une situation difficile, due à un hiver particulièrement rigoureux, nous avons œuvré à maintenir des relations de confiance, tout en faisant part de nos ressentis, voire de nos incompréhensions face à certaines décisions.

Pour l'avenir, nous souhaitons continuer à travailler de concert avec nos autorités afin de maintenir cette belle région accessible, non seulement pour ses habitants, mais aussi pour tous ceux qui aiment s'y promener, et ceci dans un respect mutuel et une reconnaissance et prise en compte de notre statut de citoyens à part entière de la commune de Conthey.

J'accueille donc avec plaisir et le remercie pour sa présence, Gérald Bianco, conseiller communal en charge de la sécurité et du trafic qui prendra la parole et répondra à vos questions dans le cadre du rapport du comité.

Merci aux membres qui nous ont fait parvenir un message pour nous informer qu'ils ne pourraient être présents ce soir et nous demander de les excuser.

Vous êtes excusés... pour cette fois !

Ordre du jour :

Survols du PV de l'AG 2017

Rapport du comité

Présentation des comptes

Rapport des vérificateurs de compte

Approbation des comptes et du rapport des vérificateurs de compte

Divers

Survols du PV de l'AG 2017

Présentation faite par Christine Denis

Rapport du comité

Charles-Albert Evéquoaz nous informe qu'après un hiver difficile, notre responsable des routes Ambroise Evéquoaz a décidé de se retirer. Il le remercie pour son travail et respecte sa décision tout en regrettant son départ. C'est Stéphane Carrupt qui reprend la tâche de responsable des routes et qui sera, entre autres, l'interlocuteur avec la commune et avec le mandataire. Une place s'étant libérée au comité, il propose d'accueillir un « nouveau » membre souhaitant s'impliquer dans notre club.

Une place s'étant libérée au comité, il propose d'accueillir un « nouveau » membre souhaitant s'impliquer dans notre club.

Après plusieurs années au sein du comité, Christine Denis a manifesté le désir de se retirer. Il la remercie pour son énergie, ses capacités d'analyse et sa détermination à dire les choses sans détour. C'est Valérie Délèze qui reprend la tâche de secrétaire au sein du comité.

André-Michel Moulin poursuit cette assemblée et nous donne lecture du rapport avec la commune de Conthey incluant les séances du 4 juillet 2017, 26 octobre 2018, ainsi que la séance publique de la commune du 22 mai 2018.

Participation financière

La commune entre en matière pour un soutien financier global à bien plaisir.

Sécurité des routes en hiver

En cas de problème, la commune n'intervient pas sur les routes durant la période du 15 novembre au 15 avril. Si travaux il y a, il faut attendre le printemps !

Déneigement du printemps

Charles-Albert Evéquoaz a relevé que nous avons la chance d'avoir un restaurant bien coté dans les mayens et qu'il serait souhaitable de l'encourager.

Séance publique de la commune du 22 mai 2018

Les personnes intéressées peuvent nous contacter pour obtenir des informations à ce sujet.

Conclusion

André-Michel Moulin précise qu'il n'y a pas de volonté de la commune à fermer la route durant la période hivernale du 15 novembre au 15 avril.

La commune garde la main sur cette décision. Elle joue les équilibristes entre les impératifs du canton et le bien-être des résidents.

Il précise que depuis le 1^{er} janvier 2018 les zones mayens sont gérées par le canton.

Il demande de respecter les instructions des autorités communales et condamne les gestes imbéciles de l'hiver dernier.

M. Gérald Bianco représentant de la commune de Conthey est invité à venir sur la scène.

Il est conscient de la situation de l'hiver passé qui a causé des soucis à la commune et aux résidents des mayens.

Il dit qu'il n'est pas évident de prendre des décisions à cause de la sécurité à observer et est heureux que tout ce soit bien passé et qu'il n'y ait eu aucune avalanche. Il cite en exemple les avalanches survenues sur la commune d'Evolène et les problèmes juridiques encourus pour les responsables de la sécurité.

Comme le risque zéro n'existe pas, et que personne ne pouvait prévoir s'il y avait danger ou pas, la commune a préféré limiter les risques pour la sécurité des résidents.

Il précise également que c'est le canton qui est responsable des zones mayens. Il cite en exemple une avalanche sur les mayens de Savièse (Zone rouge) et cette année, le canton a fait installer une barrière avec le panneau interdiction de circuler. Aucune discussion n'a été faite avec la commune pour prendre cette décision !

Il précise également que la décision finale est prise par le conseil et que ce n'est pas une décision aisée à prendre. Il cite en exemple la fermeture et l'évacuation du village de Daillon.

Il ajoute que les mayens de Conthey est une zone de loisir et de détente. Jusqu'à présent les « anciens » ont accepté des résidents dans les zones mayens, la commune accepte la situation actuelle, mais ne délivre plus d'autorisation car elle se rend compte qu'elle va au-devant de problèmes.

Concernant une participation financière de la commune, ce point sera à l'ordre du jour ce prochain mercredi lors de la séance du prochain conseil. Il y aura certainement un montant alloué pour tout le travail fait soit pour le téléski ou pour l'association « ino u maen » mais il précise que ce montant sera octroyé avec une convention et ne sera pas donné pour le déblaiement des neiges car il n'y a pas que les mayens de Conthey mais aussi d'autres régions en exemple la région de Mi !

Il espère également que personne ne partira en procédure avec avocat et autre. Si tel est le cas, ce serait le devoir du canton de gérer le problème et le canton n'a aucun intérêt à garder la route ouverte.

Il dit que la commune de Conthey est la seule région hivernale en Valais où il y a un aussi grand nombre de personnes qui vivent à l'année dans une zone rouge d'avalanche !

Il se dit excessivement fâché de l'arrachage des panneaux d'information ainsi que de la disparition de la barrière amovible ! C'est inacceptable. Si une telle chose devait se reproduire, la commune envisagerait de mettre un tronc, un bloc au milieu de la route.

La parole est ensuite donnée aux membres de l'association.

Questions/réponses

Quelle est la différence entre les zones rouges et les zones plus claires ?

Pourquoi on évacue tous les mayens alors qu'il y a des zones différenciées ? La zone rouge c'est compréhensible, mais les zones plus claires on ne comprend pas ...

M. Bianco répond que cette année, au vu des conditions particulières de cet hiver, toutes les zones étaient en zone rouge.

La topologie a beaucoup changé par rapport aux années 70. Il y a une végétation plus dense qu'auparavant, sapins etc... N'y a-t'il pas une évaluation plus fine à apporter ?

Les cartes de danger sont les mêmes qu'auparavant. Mais la carte de danger va être remise à jour. C'est un travail de longue haleine avec le canton. Il précise également que toutes les routes traversent une zone rouge et c'est cela qui cause problème.

Y a-t-il une perspective de poses de paravalanches ?

Une étude avait été faite et l'état avait répondu qu'il n'était pas possible d'ancrer des paravalanches dans cette zone au vu de l'état et de l'instabilité de la roche.

Une étude avait également été faite en vue de faire une immense digue au Larzey.

Pourquoi est-ce qu'on demande aux résidents des mayens de mettre une adresse

ailleurs ? Actuellement au niveau de la loi, au niveau du canton, une évacuation doit se faire totale et sans discussion. Plus de possibilité de dérogation !

Parce que la commune a décidé qu'il n'y avait pas d'habitations à l'année dans les mayens.

Il est mentionné sur chaque procès-verbal de construction passé au Registre Foncier que le chalet n'est pas habitable à l'année.

Jusqu'à présent la commune n'a jamais fait respecter cette mention.

Peut-on signer un document pour décharger la commune au niveau de la sécurité ?

Non, légalement pas possible ! Le canton n'accepte plus cette situation.

Peut-on anticiper le cumul de la neige ?

L'Etat n'accepte pas de minage préventif car ce n'est pas une zone habitable à l'année.

Problème également au niveau de la chasse.

Ensuite, qui prend la responsabilité de miner ? C'est une sacrée responsabilité de la commune et au niveau financier surtout !

Rapport du responsable des routes

La parole est ensuite donnée à Stéphane Carrupt.

Suite à la réfection des routes, nous avons dû reposer des bases pour nos piquets. Ces travaux sont encore en cours sur certains tronçons.

Les bases remplacées sont en aluminium. Nous avons trouvé un fournisseur en Valais, ce qui diminue fortement le prix unitaire qui était impacté par le coût du transport.

Nous avons fait l'acquisition d'un détecteur métal pour repérer les bases enfouies. Ce système paraît efficace, il faudra quand même le tester en conditions réelles.

Stéphane remercie tous les bénévoles présents cette année sous la pluie pour la pose des piquets.

Il remercie également ceux laissés à la maison car les équipes étaient complètes.

Après le piquetage, nous avons partagé le repas de midi à la cabane du télési.

Autocollants

Charles-Albert Evéquoze prend ensuite la parole et nous informe que le sponsor autocollants 2019 est l'entreprise de services informatiques ISICS à Conthey. Cette entreprise était déjà notre sponsor pour l'année 2018. Il rappelle que c'est cette même entreprise qui a élaboré notre site internet et qui en assure le maintien.

Il demande aux membres d'apposer les autocollants sur les véhicules comme marque d'identification au club. Les autocollants seront envoyés dès la mi-décembre.

Merci de vous acquitter de la cotisation avant cette date afin de faciliter l'expédition groupée.

Présentation des comptes

Raphaèle Fontannaz nous présente ensuite les comptes de l'exercice 2017/2018 et précise qu'il y a peu de changement envers l'exercice précédent.

Bénéfice de 2'781.20

Fortune au 31.08.2018 de 63'678.40

Cette année, le paiement des cotisations se fera par bulletin de versement.

Rapport des vérificateurs de compte

Christian Dessimoz informe que les comptes contrôlés avec Danièle Roh sont exacts et propose de les approuver.

Il remercie Raphaèle Fontannaz pour la bonne tenue des comptes.

Approbation du rapport des vérificateurs de compte

Comptes approuvés par les membres

Divers

Cette année, dans le cadre des mesures de sécurité, nous transmettrons à nouveau à la commune les No de portable des gens **présents dans les mayens durant l'hiver**, afin que vous puissiez **être contactés en cas de danger**. En complément, un nouveau groupe WhatsApp « **Inoumaen Déneigement** » a été créé. Ce groupe ne permettra pas la réponse aux messages diffusés.

Veillez vous référer à la 1ère page de ce courrier et nous faire part des corrections à apporter dans vos données personnelles et pour valider votre inscription au groupe WhatsApp « Ino u maen déneigement ».

En vue d'éviter les retours de courrier, Charles-Albert Evéquoze demande ensuite aux membres d'annoncer les modifications d'adresse, mail et portable.

Pour l'hivernage des chalets, il informe que la pratique ancienne qui consistait à laisser couler l'eau pour éviter le gel des conduites n'est plus acceptable, vu l'augmentation de la demande et la stagnation de la ressource. Le fait de laisser couler l'eau sans raison est amendable et les services techniques procèdent à des contrôles.

Charles-Albert Evéquoze informe que cet hiver, certaines personnes évacuées dans les mayens se sont retrouvées démunies de logement.

Il demande aux membres pouvant accueillir « ces réfugiés de la montagne » de s'annoncer auprès du comité.

De même pour les personnes qui n'ont pas de solution d'hébergement temporaire, annoncez vous auprès du comité, qui établira les liens logeur/logé

Raphaèle Fontannaz remercie Christine Denis pour son implication au sein du comité pendant plusieurs années et lui remet un présent.

Charles-Albert Evéquoze remercie ensuite notre ex-responsable des routes Gus et lui remet également un cadeau.

Raphaèle Fontannaz remercie ensuite toutes les personnes qui œuvrent pour la préparation de l'AG.

Les Marmitons, pour le repas

Jacques Vérolet et sa famille pour le service et l'apéro

Véronique Putallaz et Christine Moulin pour la préparation des lots tombola

Christine Denis pour le secrétariat et la coordination

Danièle Roh et Christian Dessimoz pour la vérification des comptes

Merci également aux personnes et entreprises ci-après qui ont offert des lots pour la tombola

Vérolet Martigny – Jacques Verolet – verolet.com

Pierre-Antoine Boulnoix – Radio TV – Boulnoix.ch

Chez Martine – Café des Rangs – Sensine – chez-martine.ch

DB Distribution – Radiateurs électriques – dbdistribution.ch

Famille Jean-Marc Délèze

Christine Moulin

Elisabeth Bornet

Danièle Roh

Arlette Flaction

Christine Denis remercie ensuite Raphaèle Fontannaz pour son travail et dit avoir eu beaucoup de plaisir à travailler dans ce comité.

La séance se termine à 20h15.

La soirée se poursuit autour d'une excellente choucroute accompagnée du traditionnel orchestre. 75 personnes ont participé au repas.

Conthey, le 2 novembre 2018

Délèze Valérie : secrétaire